



2727 COWORKING / RECHERCHE ET CONSEILS PRATIQUES

# Calculateur de tarifs au Québec : combien facturer à son compte

Find a practical home for your work at 2727 Coworking in Montreal. Explore private offices, day workspaces and meeting rooms, plus business-address and virtual-mailbox services for your company.

Publié par 2727 Coworking · 2026-09-18 · [calculateur-tarifs-travailleurs-autonomes-quebec](#) · [tarif-horaire-travail-autonome](#) · [calculateur-tarifs-projets](#) · [heures-facturables](#) · [tarifs-consultants](#) · [travailleurs-autonomes-montreal](#) · [tps-tvq](#) · [travailleurs-autonomes-canada](#) · [tarif-journalier](#)

Article original : <https://2727coworking.com/articles/fr/calculateur-tarifs-quebec-facturer-son-compte>

## Dans cet article

1. Sommaire
2. Introduction et contexte
3. Calculateur de tarifs pour travailleurs autonomes au Québec en deux minutes
4. Du tarif horaire plancher au devis de projet
5. Registre des tarifs de référence au Québec et au Canada
6. Les salaires des employés servent de contexte, pas de tarifs de travail autonome
7. Analyse des données et éléments probants
8. TPS, TVQ, provisions pour impôt et trésorerie
9. Implications et révision trimestrielle des tarifs
10. Foire aux questions (FAQ)
11. Conclusion

## Sommaire

Un **tarif horaire viable pour un travailleur autonome au Québec** ne correspond pas à un salaire d'employé légèrement majoré. Il correspond au revenu annuel nécessaire pour financer la rémunération visée par le propriétaire, les coûts de l'entreprise, une réserve pour imprévus et le temps non facturable, divisé par un nombre réaliste d'heures facturables. Réviseurs Canada offre un repère utile pour garder les pieds sur terre : un réviseur autonome expérimenté peut ne facturer que **20 à 25 heures par semaine**, même s'il travaille davantage d'heures au total ([editors.ca](#)). ProCopywriters classe aussi l'administration, le marketing, l'apprentissage et les vacances parmi le temps non facturable ([procopywriters.co.uk](#)). La formule pratique est la suivante : **tarif horaire plancher = (rémunération visée par le propriétaire + frais généraux annuels +**

**réserve pour imprévus) / heures facturables annuelles.** Les heures facturables annuelles correspondent au nombre de semaines travaillées multiplié par les heures de travail hebdomadaires et le taux d'utilisation facturable.

Le calculateur doit produire un **tarif plancher** à usage interne, sans établir un tarif universel du marché. À titre d'exemple, un consultant qui vise une rémunération de **90 000 \$** comme propriétaire et qui prévoit **18 000 \$** de frais généraux et **10 800 \$** de réserve pour imprévus, avec 46 semaines de travail, 35 heures par semaine et un taux d'utilisation de 60 %, dispose de 966 heures facturables et obtient un tarif plancher de **122,98 \$ l'heure**. Ces hypothèses servent d'illustration et ne constituent pas des repères pour le Québec. Il faut ensuite comparer le résultat à des références dont le champ d'application est bien défini. L'UNEQ décrit ses tarifs comme des barèmes minimaux négociables ([uneq.qc.ca](http://uneq.qc.ca)), tandis que la Canadian Freelance Guild présente les siens comme des lignes directrices générales ([canadianfreelanceguild.ca](http://canadianfreelanceguild.ca)). Aucun des deux ne constitue un tarif imposé par la loi ni une moyenne montréalaise toutes professions confondues.

Les salaires des employés servent uniquement de contexte. Le Guichet-Emplois indique expressément les salaires versés aux employés, et non les tarifs facturés aux clients par les travailleurs autonomes ([jobbank.gc.ca](http://jobbank.gc.ca)). Ses salaires médians à Montréal comprennent **45,67 \$** pour les développeurs de logiciels et **42,86 \$** pour les consultants en gestion d'entreprise ([jobbank.gc.ca](http://jobbank.gc.ca)) ([bc.jobbank.gc.ca](http://bc.jobbank.gc.ca)). Un travailleur autonome doit couvrir séparément le temps non facturable, l'équipement, les assurances, l'espace de travail, le perfectionnement professionnel, les congés non rémunérés et le risque d'entreprise.

Au **18 septembre 2026**, les factures au Québec comportent généralement une **TPS de 5 %** et une **TVQ de 9,975 %** ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)) ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Les taxes de vente perçues sont détenues en fiducie et ne sont pas considérées comme des revenus d'honoraires disponibles pour les dépenses ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Une révision trimestrielle devrait comparer les heures prévues dans les devis, les heures réelles, le taux d'utilisation, les frais généraux, les délais d'encaissement et le tarif effectivement obtenu avant de modifier le prix présenté aux clients.

## Introduction et contexte

La question « **combien facturer comme travailleur autonome au Québec** » recouvre quatre questions différentes : De quelle rémunération annuelle le propriétaire a-t-il besoin ? Combien coûte l'exploitation de l'entreprise ? Combien d'heures peuvent réellement être facturées ? Quel prix les clients sont-ils prêts à payer pour un résultat clairement défini ? Un calculateur utile distingue ces questions et présente chaque hypothèse.

Cette distinction est importante, car **le salaire, le chiffre d'affaires, le revenu net d'entreprise, le revenu personnel après impôt et le prix facturé au client ne sont pas interchangeables**. L'Agence du revenu du Canada (ARC) exige que les travailleurs autonomes distinguent leurs revenus bruts et nets de travail indépendant ([canada.ca](http://canada.ca)). Revenu Québec exige également que les revenus bruts et nets soient déclarés séparément ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Le revenu personnel après impôt est un résultat fiscal calculé ultérieurement qui dépend de la structure et de la situation individuelle, et non une donnée d'entrée qu'on peut déduire d'un pourcentage universel.

Le tarif n'est pas non plus prescrit par la loi. L'ARC considère la capacité de négocier ou de fixer ses prix de façon autonome comme un des indicateurs du travail indépendant ([canada.ca](http://canada.ca)). Les grilles tarifaires des associations peuvent servir de point de départ à une négociation, mais uniquement pour la profession, l'unité, le public et la date d'entrée en vigueur précisés par la source.

Ce rapport utilise donc quatre catégories de données probantes :

- **Données du propriétaire** : rémunération visée, coûts, temps de travail, taux d'utilisation, réserve pour imprévus et objectif de profit.
- **Références d'associations** : minimums, lignes directrices ou honoraires de programmes propres à une profession, toujours accompagnés de leur champ d'application.
- **Contexte salarial** : salaires du Guichet-Emplois, expressément non convertis en tarifs de travail autonome.
- **Observations du marché** : échantillons datés qui décrivent les répondants, et non l'ensemble de la population du Québec.

Pour les travailleurs autonomes de Montréal, un espace de travail est simplement une autre dépense facultative à inclure dans les frais généraux. Par exemple, 2727 Coworking affiche un poste flexible / hot desk à **300 \$ par mois** ([2727coworking.com](http://2727coworking.com)) et un forfait d'adresse d'affaires à partir de **35 \$ par mois** ([2727coworking.com](http://2727coworking.com)). Ces prix publiés par le fournisseur illustrent comment saisir un coût d'exploitation local. Ils ne permettent pas de déterminer combien un travailleur autonome devrait facturer.

## Calculateur de tarifs pour travailleurs autonomes au Québec en deux minutes

### Étape 1 : Saisir les besoins annuels

Commencez par les montants annuels, en dollars canadiens, avant les taxes de vente :

- **Rémunération visée par le propriétaire** : le montant avant impôt personnel que le propriétaire souhaite pouvoir tirer de l'entreprise.
- **Frais généraux récurrents** : logiciels, matériel informatique, téléphone, assurances, comptabilité, services bancaires, cotisations, marketing et espace de travail.
- **Coûts variables de réalisation** : sous-traitants, déplacements, ressources sous licence, impression, hébergement ou autres coûts liés au travail.
- **Réserve pour imprévus** : une marge choisie par l'utilisateur pour les retards de paiement, les reprises de travail, le remplacement d'équipement et les fluctuations de la demande.
- **Profit ou réinvestissement** : tout montant destiné à demeurer dans l'entreprise après la rémunération du propriétaire et les coûts.

L'ARC indique que les dépenses courantes raisonnables engagées pour gagner un revenu d'entreprise peuvent généralement être déduites, tandis que la portion personnelle ne peut pas l'être ([canada.ca](http://canada.ca)). La déductibilité et le budget de trésorerie sont deux questions distinctes : un coût peut nécessiter une sortie de fonds même si son traitement fiscal diffère ou est reporté.

## Étape 2 : Calculer la capacité facturable

Utilisez cette formule :

heures facturables annuelles = semaines travaillées × heures de travail hebdomadaires × taux d'utilisation facturable

Puis utilisez celle-ci :

tarif horaire plancher = revenu annuel nécessaire / heures facturables annuelles

Le **taux d'utilisation facturable** est la part du temps de travail portée aux factures des clients. Il exclut les propositions, la tenue de livres, la vente, la formation, la planification, le recouvrement, les systèmes internes et les périodes creuses entre les mandats. Réviseurs Canada indique que les réviseurs expérimentés facturent habituellement **20 à 25 heures par semaine** ([editors.ca](http://editors.ca)). ProCopywriters affirme que les travailleurs autonomes peuvent facturer **60 % à 70 % de leur temps de travail au mieux**, mais il s'agit de conseils propres à une profession, et non d'une règle québécoise ([procopywriters.co.uk](http://procopywriters.co.uk)).

N'utilisez pas 2 080 heures facturables par défaut. La **semaine normale de travail de 40 heures** au Québec est un repère servant au calcul des heures supplémentaires des employés, et non une hypothèse de capacité pour les travailleurs autonomes ([cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca)).

Le *tableau 1* résume le calculateur et présente des conversions fondées sur un **tarif horaire plancher de 120 \$** purement illustratif. L'exemple chiffré est un calcul, et non un repère du marché.

| Ligne du calculateur         | Formule ou exemple                                                                             | Mode d'utilisation                                                                           |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Revenu annuel nécessaire     | rémunération du propriétaire + frais généraux + réserve pour imprévus + bénéfices conservés    | Inclure chaque besoin annuel de trésorerie une seule fois.                                   |
| Heures facturables annuelles | semaines travaillées × heures hebdomadaires × taux d'utilisation                               | Tester des scénarios prudent, de base et de forte demande.                                   |
| Tarif horaire plancher       | revenu nécessaire / heures facturables                                                         | Distinguer ce minimum interne du tarif proposé.                                              |
| Tarif journalier             | tarif horaire plancher × heures facturables dans la journée du client                          | À 7 heures et 120 \$/heure : <b>840 \$/jour</b> , à titre d'illustration.                    |
| Capacité hebdomadaire        | tarif horaire plancher × heures réservées à ce client                                          | À 28 heures et 120 \$/heure : <b>3 360 \$/semaine</b> , à titre d'illustration.              |
| Projet à forfait             | heures estimées × tarif plancher + ajustements pour les risques et les coûts propres au projet | À 40 heures et 120 \$/heure : <b>4 800 \$</b> avant les ajustements, à titre d'illustration. |
| Tarif effectif obtenu        | honoraires encaissés / total des heures réellement consacrées au projet                        | Inclure les révisions, les réunions, la gestion de projet et le temps de recouvrement.       |

L'interprétation compte davantage que la multiplication. Une « journée » doit préciser le nombre d'heures incluses. Une réservation hebdomadaire doit préciser la disponibilité et les attentes en matière de réponse. Un projet à forfait doit préciser la portée du travail. AchatsCanada définit le prix ferme comme une somme

déterminée versée indépendamment des coûts réels de l'entrepreneur ([canadabuys.canada.ca](http://canadabuys.canada.ca)), de sorte que le travailleur autonome assume les erreurs d'estimation, à moins que l'entente prévoise un mécanisme de modification.

## Du tarif horaire plancher au devis de projet

### Établir l'estimation à partir de la portée du travail

Un **calculateur de tarifs de projet pour travailleurs autonomes** devrait commencer par les heures, mais ne devrait pas s'arrêter là. La tarification à forfait est la plus justifiable lorsque les exigences, la portée, les résultats attendus et l'effort sont stables et bien définis ([canadabuys.canada.ca](http://canadabuys.canada.ca)). Les lignes directrices du gouvernement du Canada sur les énoncés des travaux indiquent que les livrables doivent être définis précisément comme des produits, des services ou des résultats ([canadabuys.canada.ca](http://canadabuys.canada.ca)).

Pour chaque devis, consignez les éléments suivants :

- **Objectif** : le résultat d'affaires que le client achète.
- **Livrables** : types de fichiers, dimensions, nombre de mots, fonctionnalités, langues, canaux ou séances.
- **Éléments à fournir** : documents et approbations que le client doit fournir, avec les dates.
- **Travail inclus** : recherche, réunions, production, contrôle de la qualité, mise en œuvre et remise.
- **Cycles de révision** : nombre, décideurs et définition de ce qui constitue une révision.
- **Acceptation** : le test ou l'approbation qui marque l'achèvement.
- **Échéancier** : étapes clés, dépendances, dates d'indisponibilité et échéance finale.
- **Dépenses** : déplacements, licences, ressources sous licence, impression, hébergement, sous-traitance et taxes.
- **Droits** : utilisation, territoire, durée, exclusivité, licence ou cession.
- **Gestion des modifications** : incidence des nouvelles exigences sur les délais et les honoraires.
- **Paiement** : acompte, factures par étape, facture finale, devise et dates d'échéance.
- **Validité** : durée de validité de l'estimation.

RGD, l'association canadienne des professionnels du design, recommande de préciser les livrables, les révisions incluses et le critère d'achèvement ([rgd.ca](http://rgd.ca)). Ses conseils sur les estimations mentionnent également l'échéancier, les étapes clés et les modalités de paiement ([rgd.ca](http://rgd.ca)).

### Ajouter explicitement le risque, sans majoration mystérieuse

Utilisez des ajustements clairement désignés plutôt qu'un pourcentage universel :

- **Provision pour incertitude** : pour des éléments incomplets ou des questions techniques non résolues.
- **Provision pour coordination** : pour un grand nombre de parties prenantes, de fournisseurs ou de niveaux d'approbation.
- **Compression de l'échéancier** : coût de capacité supplémentaire lorsqu'une urgence déplace d'autres travaux.
- **Droits ou licence** : valeur liée à l'utilisation qui sera faite du travail créatif.

- **Dépenses** : coûts refacturés au prix coûtant ou majorés, selon ce que prévoit l'entente.
- **Réserve pour imprévus** : une réserve interne explicite, qu'elle figure ou non sur une ligne destinée au client.

Il n'existe aucun multiplicateur universel faisant autorité pour les travaux urgents des travailleurs autonomes au Québec. Le montant approprié dépend de la capacité déplacée et du risque de réalisation. Les droits doivent aussi être traités explicitement. L'Office de la propriété intellectuelle du Canada explique qu'une licence permet l'utilisation d'une œuvre sous certaines conditions, tandis que le créateur en conserve la propriété ([ised-isde.canada.ca](http://ised-isde.canada.ca)). La Canadian Freelance Guild considère également les droits concédés sous licence au client comme un facteur influant sur les honoraires ([canadianfreelanceguild.ca](http://canadianfreelanceguild.ca)).

Avant de commencer du travail supplémentaire, documentez-le. L'Artist Management Association recommande qu'un ordre de modification soit approuvé et signé avant que des fonds supplémentaires soient dépensés ([artistmanagementassociation.org](http://artistmanagementassociation.org)). Cette démarche protège les deux parties en transformant « encore une petite chose » en une décision sur la portée du travail, les honoraires et l'échéancier.

## Registre des tarifs de référence au Québec et au Canada

Les tarifs des associations répondent à la question « que recommande cette source pour ce travail ? ». Ils ne répondent pas à la question « combien tous les travailleurs autonomes doivent-ils facturer ? ». Chaque ligne ci-dessous conserve la profession, l'unité, le champ d'application de la source et la réserve à prendre en compte.

Le *tableau 2* est un registre de références à la date de publication, consultées le **18 septembre 2026**. Les lecteurs devraient consulter de nouveau la source avant de soumettre un devis, car les grilles peuvent être indexées ou remplacées.

| Source et profession                                          | Référence publiée                                                                                                      | Unité et territoire               | Ce qu'elle signifie et ne signifie pas                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réviseurs Canada, révision                                    | Environ <b>60 \$/heure</b> dans sa comparaison salariale approximative ( <a href="http://editors.ca">editors.ca</a> )  | Heure, Canada                     | Une référence explicative. Les tarifs varient selon le travail, la complexité, l'échéance, le secteur, l'expérience et la formation ( <a href="http://editors.ca">editors.ca</a> ). |
| Canadian Freelance Guild, rédaction d'entreprise et technique | <b>50 \$ à 125 \$/heure</b> ( <a href="http://canadianfreelanceguild.ca">canadianfreelanceguild.ca</a> )               | Heure, Canada                     | Ligne directrice générale issue de la PWAC, et non un tarif obligatoire.                                                                                                            |
| Canadian Freelance Guild, révision                            | <b>30 \$ à 60 \$/heure</b> ( <a href="http://canadianfreelanceguild.ca">canadianfreelanceguild.ca</a> )                | Heure, Canada                     | La publication et le projet influent sur le montant.                                                                                                                                |
| UNEQ, rédaction professionnelle ou publique                   | <b>60 \$ à 100 \$/heure</b> ( <a href="http://uneq.qc.ca">uneq.qc.ca</a> )                                             | Heure, Québec                     | Barème minimal négociable. L'UNEQ indique que la plupart des tarifs sont indexés chaque avril ( <a href="http://uneq.qc.ca">uneq.qc.ca</a> ).                                       |
| UNEQ, traduction littéraire                                   | <b>0,35 \$/mot</b> pour la poésie et <b>0,28 \$/mot</b> pour le théâtre ( <a href="http://uneq.qc.ca">uneq.qc.ca</a> ) | Mot, travail littéraire au Québec | Barème minimal propre au genre, et non un tarif général de traduction commerciale.                                                                                                  |

| Source et profession                                | Référence publiée                                                                                                         | Unité et territoire            | Ce qu'elle signifie et ne signifie pas                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AJIQ, journalisme pour les quotidiens nationaux     | <b>145 \$ par feuillet de 250 mots</b> dans sa grille de référence de 2024 ( <a href="http://ajiq.qc.ca">ajiq.qc.ca</a> ) | Feuillet, Québec               | L'AJIQ définit un feuillet comme 250 mots ou 1 500 espaces ( <a href="http://ajiq.qc.ca">ajiq.qc.ca</a> ).                                |
| CARFAC-RAAV, présentation individuelle d'un artiste | <b>541 \$</b> pour moins de quatre heures dans le barème de 2026 ( <a href="http://carfac-raav.ca">carfac-raav.ca</a> )   | Demi-journée, Canada           | Honoraires de présentation qui doivent aussi tenir compte du temps de préparation ( <a href="http://carfac-raav.ca">carfac-raav.ca</a> ). |
| Union des écrivains du Canada, lecture publique     | <b>300 \$</b> pour une lecture complète admissible ( <a href="http://writersunion.ca">writersunion.ca</a> )               | Événement du programme, Canada | Paiement propre à un programme, et non un tarif horaire général de rédaction.                                                             |

Les fourchettes ne sont pas interchangeables. Un minimum au mot pour un texte littéraire, un feuillet journalistique, une demi-journée de présentation et une heure de révision répartissent différemment la préparation et les droits. La bonne comparaison repose sur la profession et l'unité de facturation les plus proches, puis sur le tarif plancher fondé sur les coûts du travailleur autonome.

Les sources montrent aussi pourquoi une référence tenue à jour peut inspirer confiance. La Quebec Writers' Federation dirige les candidats vers des ressources de tarifs recommandés ([hireawriter.ca](http://hireawriter.ca)), tandis que le module Editing 101 de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) renvoie les lecteurs aux normes de Réviseurs Canada ([wiki.ubc.ca](http://wiki.ubc.ca)). Cette utilisation dans le domaine de la révision ne prouve pas qu'un tarif donné est juste. Elle montre la valeur d'une méthode dont le champ d'application et la source sont identifiables.

## Les salaires des employés servent de contexte, pas de tarifs de travail autonome

Les rapports salariaux du Guichet-Emplois sont utiles pour comprendre la rémunération des employés dans une profession locale. Ils ne constituent pas un **calculateur de tarifs horaires pour travailleurs autonomes au Canada**. Le Guichet-Emplois utilise la médiane comme indicateur du salaire courant ([jobbank.gc.ca](http://jobbank.gc.ca)) et indique que sa principale source est l'Enquête sur la population active de Statistique Canada ([jobbank.gc.ca](http://jobbank.gc.ca)). Les estimations actuelles utilisent les **années civiles 2023 et 2024** ([jobbank.gc.ca](http://jobbank.gc.ca)).

Le *tableau 3* présente le contexte salarial des employés pour certaines professions de la région de Montréal, consulté le 18 septembre 2026. Toutes les valeurs sont des salaires horaires d'employés rapportés par le Guichet-Emplois. Il ne s'agit pas de tarifs recommandés pour le travail autonome.

| Profession, région de Montréal | Bas      | Médian          | Élevé    | Limite de la source                                                      |
|--------------------------------|----------|-----------------|----------|--------------------------------------------------------------------------|
| Spécialiste du marketing       | 23,00 \$ | <b>33,65 \$</b> | 50,48 \$ | Salaires d'employés ( <a href="http://jobbank.gc.ca">jobbank.gc.ca</a> ) |
| Développeur de logiciels       | 29,00 \$ | <b>45,67 \$</b> | 67,31 \$ | Salaires d'employés ( <a href="http://jobbank.gc.ca">jobbank.gc.ca</a> ) |
| Traducteur                     | 28,00 \$ | <b>36,26 \$</b> | 46,15 \$ | Salaires d'employés ( <a href="http://jobbank.gc.ca">jobbank.gc.ca</a> ) |

| Profession, région de Montréal     | Bas      | Médian          | Élevé    | Limite de la source                                                             |
|------------------------------------|----------|-----------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Consultant en gestion d'entreprise | 26,44 \$ | <b>42,86 \$</b> | 62,56 \$ | Salaires d'employés ( <a href="https://bc.jobbank.gc.ca">bc.jobbank.gc.ca</a> ) |
| Concepteur Web                     | 25,00 \$ | <b>37,02 \$</b> | 58,97 \$ | Salaires d'employés ( <a href="https://mb.jobbank.gc.ca">mb.jobbank.gc.ca</a> ) |

La bonne lecture tient compte du contexte. Un salaire d'employé s'inscrit dans une organisation du travail rémunéré et non rémunéré qui diffère des besoins de revenus d'une entreprise. Les honoraires d'un travailleur autonome doivent aussi financer le temps consacré aux activités non facturables de l'entreprise et les coûts d'exploitation. Le tableau salarial peut aider à vérifier si l'objectif de rémunération du propriétaire est plausible, mais multiplier une médiane par un facteur arbitraire ne permet pas de produire un devis justifiable.

## Analyse des données et éléments probants

### Sensibilité au taux d'utilisation

Le taux d'utilisation a généralement plus d'effet sur le tarif plancher que de petites réductions des frais généraux. Prenons une entreprise fictive qui a besoin de **108 000 \$** de revenus annuels et qui travaille 46 semaines à raison de 35 heures par semaine. Les scénarios suivants sont calculés et ne correspondent pas à des tarifs observés au Québec :

- **Taux d'utilisation de 50 %** : 805 heures facturables, nécessitant **134,16 \$/heure**.
- **Taux d'utilisation de 60 %** : 966 heures facturables, nécessitant **111,80 \$/heure**.
- **Taux d'utilisation de 70 %** : 1 127 heures facturables, nécessitant **95,83 \$/heure**.

Pour le même revenu nécessaire, le **tarif plancher est 40 % plus élevé** à un taux d'utilisation de 50 % qu'à 70 %. C'est pourquoi un **calculateur d'heures facturables pour travailleurs autonomes** doit rendre le taux d'utilisation explicite. Il ne devrait pas masquer la capacité derrière une valeur par défaut. ProCopywriters exprime la logique correspondante du tarif journalier comme le revenu visé plus les coûts, divisés par les jours facturables ([procopywriters.co.uk](https://procopywriters.co.uk)).

### Trois scénarios illustratifs

Ces exemples démontrent la méthode. Toutes les hypothèses de rémunération, de coûts, de semaines, d'heures, de taux d'utilisation et de projets ci-dessous sont inventées aux fins du calcul et ne constituent pas des repères du marché.

#### Consultant autonome

- **Données d'entrée** : 90 000 \$ de rémunération + 18 000 \$ de frais généraux + 10 800 \$ de réserve pour imprévus.
- **Capacité** : 46 semaines × 35 heures × 60 % = 966 heures facturables.
- **Tarif horaire plancher** : 118 800 \$ / 966 = **122,98 \$**.
- **Tarif journalier à Montréal** : pour 7 heures consacrées au client, **860,86 \$**, arrondi selon la politique d'établissement des devis.

- **Projet** : 52 heures estimées donnent **6 394,96 \$** avant les déplacements, les licences, la compression de l'échéancier ou le risque lié à la portée du travail.

Voilà comment un **calculateur de tarifs horaires de consultation pour le Québec** devrait fonctionner : les coûts et la capacité déterminent le tarif plancher, tandis que la portée du travail et le positionnement sur le marché déterminent le devis.

### Designer autonome

- **Données d'entrée** : 65 000 \$ de rémunération + 12 000 \$ de frais généraux + 7 700 \$ de réserve pour imprévus.
- **Capacité** : 44 semaines × 32 heures × 55 % = 774,4 heures facturables.
- **Tarif horaire plancher** : 84 700 \$ / 774,4 = **109,38 \$**.
- **Projet à forfait** : 34 heures estimées donnent **3 718,92 \$** avant les droits et les ajustements propres au projet.

Le designer ne devrait pas considérer les droits d'utilisation comme gratuits simplement parce que le temps de production est connu. Illustration Québec indique que les prix des illustrations dépendent de facteurs propres à chaque artiste ([illustrationquebec.com](http://illustrationquebec.com)).

### Traducteur ou réviseur autonome

- **Données d'entrée** : 72 000 \$ de rémunération + 15 000 \$ de frais généraux + 8 700 \$ de réserve pour imprévus.
- **Capacité** : 46 semaines × 34 heures × 65 % = 1 016,6 heures facturables.
- **Tarif horaire plancher** : 95 700 \$ / 1 016,6 = **94,14 \$**.
- **Conversion d'unité** : si un échantillon confirme 500 mots finalisés par heure facturable, le tarif plancher interne est de **0,188 \$ par mot finalisé** avant les ajustements du projet.

Cette conversion d'unité est valide uniquement pour le rendement mesuré de cette personne et ce type de travail. Le repère distinct de Réviseurs Canada de **4 à 7 pages par heure** pour la révision d'un texte courant illustre la façon dont la vitesse de production varie selon la tâche ([editors.ca](http://editors.ca)).

### Observation du marché et limites

Une étude de [freelance.ca](http://freelance.ca) de 2026 fait état de **403 répondants canadiens** ([freelance.ca](http://freelance.ca)) et d'une moyenne de **63 \$/heure** dans son échantillon, tous secteurs confondus ([freelance.ca](http://freelance.ca)). Le Québec représentait **41 %** des répondants et l'Ontario, **38 %** ([freelance.ca](http://freelance.ca)). L'aperçu public ne divulgue ni base de sondage, ni taux de réponse, ni pondération. Par conséquent, 63 \$ est une observation datée portant sur un groupe de répondants, et non une moyenne montréalaise, un montant de revenu ou un tarif plancher recommandé.

## TPS, TVQ, provisions pour impôt et trésorerie

### Exclure les taxes de vente du tarif

Le calculateur devrait présenter trois résultats distincts :

- **Honoraires professionnels** : le montant gagné pour le travail.
- **TPS et TVQ** : les montants perçus, lorsqu'ils s'appliquent.
- **Total de la facture** : les honoraires plus les taxes de vente applicables et les dépenses remboursables.

À la date de publication, Revenu Québec précise les calculs de la **TPS de 5 %** et de la **TVQ de 9,975 %** ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Il indique également que les taux combinés de **9,97 %, 14,97 % et 14,975 % ne doivent pas figurer comme taux de taxe** sur le document de vente ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). La présentation de la facture devrait suivre les règles officielles en vigueur plutôt qu'un raccourci visuel du calculateur.

Le critère de petit fournisseur repose généralement sur un seuil de **30 000 \$** au cours du trimestre civil courant ou des quatre trimestres civils précédents ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Un petit fournisseur admissible n'est généralement pas tenu de s'inscrire ni de percevoir les taxes ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Si les fournitures dépassent le seuil au cours d'un trimestre, la perception commence avec la fourniture qui le fait dépasser ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Les situations varient ; il faut donc confirmer le statut d'inscription à l'aide de la page officielle à jour ou auprès d'un comptable du Québec.

### Rendre la provision pour impôt modifiable

Si la rémunération visée est saisie avant impôt, une provision pour impôt sur le revenu ne fait pas partie du revenu nécessaire au même titre que les logiciels ou le loyer. C'est un outil d'affectation des liquidités. Le calculateur devrait permettre au lecteur de saisir un pourcentage de provision approuvé par un comptable, sans imposer un chiffre universel.

Les cotisations propres au Québec contribuent à expliquer pourquoi le revenu personnel après impôt diffère du revenu d'entreprise. Pour 2026, Revenu Québec indique que le taux de cotisation de base au Régime de rentes du Québec pour les travailleurs autonomes demeure à **10,6 %** ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). Le Québec indique un taux de cotisation au Régime québécois d'assurance parentale de **0,764 %** pour les travailleurs autonomes et un maximum de **786,92 \$** pour 2026 ([quebec.ca](http://quebec.ca)). Ces données de cotisation sont soumises à leurs propres assiettes et plafonds ; elles ne justifient pas de multiplier chaque devis par un seul facteur fiscal.

Les délais d'encaissement comptent aussi. La BDC rappelle que les ventes ne se traduisent pas immédiatement par des liquidités en banque ([bdc.ca](http://bdc.ca)). Elle décrit les **prévisions de trésorerie glissantes sur 13 semaines** comme un outil pratique ([bdc.ca](http://bdc.ca)). L'adéquation des tarifs et les liquidités devraient être examinées ensemble, mais demeurent des mesures différentes.

## Implications et révision trimestrielle des tarifs

Un tarif plancher calculé devient utile seulement lorsque les résultats réels servent à le mettre à jour. Réviser le tarif chaque trimestre et chaque fois que la portée du travail, la capacité ou la structure des coûts change de façon importante. La BDC recommande d'examiner attentivement les écarts par rapport aux prévisions

chaque trimestre ([bdc.ca](http://bdc.ca)).

Utilisez cette liste de vérification :

- **Taux d'utilisation facturable** : heures facturables réelles / heures de travail réelles.
- **Exactitude du devis** : heures estimées comparées au total des heures réelles du projet.
- **Tarif obtenu** : honoraires professionnels encaissés / total des heures réelles.
- **Modification de la portée du travail** : fréquence, cause, approbation et montant récupéré.
- **Écart des frais généraux** : coûts réels annualisés comparés au calculateur.
- **Délai d'encaissement** : nombre de jours entre la facture et le paiement effectivement encaissé.
- **Mandats à venir** : travail pondéré selon sa probabilité pour les 13 prochaines semaines.
- **Concentration** : dépendance des revenus envers le plus grand client.
- **Capacité** : congés prévus, formation, temps de vente et périodes creuses non comblées.
- **Mise à jour des associations** : nouvelle date d'entrée en vigueur, indexation, unité ou sondage auprès des membres.
- **Contexte inflationniste** : évolution externe des prix, jamais une hausse automatique.
- **Valeur pour le client et positionnement** : preuves des résultats, de la spécialisation, de la rareté et du risque assumé.

Pour situer l'inflation, Statistique Canada a indiqué que l'Indice des prix à la consommation du Canada avait augmenté de **2,1 % en moyenne annuelle en 2025**, tandis que celui du Québec avait augmenté de **2,4 %** ([www150.statcan.gc.ca](http://www150.statcan.gc.ca)). La cible de la Banque du Canada est le **point médian de 2 % d'une fourchette de 1 % à 3 %** ([bankofcanada.ca](http://bankofcanada.ca)). Ces données peuvent éclairer une révision, mais le nouveau tarif devrait refléter les changements mesurés des coûts et de la capacité de l'entreprise.

### Fiche de formules à copier

1.  $\text{revenu nécessaire} = \text{rémunération du propriétaire} + \text{frais généraux} + \text{réserve pour imprévus} + \text{bénéfices conservés}$
2.  $\text{heures de travail disponibles} = \text{semaines travaillées} \times \text{heures de travail hebdomadaires}$
3.  $\text{heures facturables} = \text{heures de travail disponibles} \times \text{taux d'utilisation facturable}$
4.  $\text{tarif horaire plancher} = \text{revenu nécessaire} / \text{heures facturables}$
5.  $\text{tarif journalier} = \text{tarif horaire plancher} \times \text{heures consacrées au client incluses par jour}$
6.  $\text{montant de base du projet} = \text{total des heures estimées} \times \text{tarif horaire plancher}$
7.  $\text{devis de projet} = \text{montant de base} + \text{ajustements désignés pour les risques} + \text{dépenses} + \text{droits}$
8.  $\text{total de la facture} = \text{honoraires professionnels} + \text{TPS applicable} + \text{TVQ applicable} + \text{dépenses remboursables}$
9.  $\text{tarif horaire obtenu} = \text{honoraires professionnels encaissés} / \text{total des heures réelles}$

Les formules sont prêtes à être utilisées dans les deux langues, car les libellés peuvent changer sans modifier les calculs. En français, les concepts clés correspondent à *rémunération visée*, *frais d'exploitation*, *heures facturables*, *taux d'utilisation facturable*, *taux horaire plancher* et *prix forfaitaire*. Les chiffres et les catégories de données probantes devraient demeurer identiques d'une version linguistique à l'autre.

## Foire aux questions (FAQ)

### Comment calculer un tarif de travail autonome ?

Additionnez la rémunération visée par le propriétaire avant impôt, les coûts annuels de l'entreprise, la réserve pour imprévus et les bénéfices conservés. Divisez le résultat par les semaines travaillées × les heures hebdomadaires × un taux d'utilisation facturable réaliste. Le résultat est un tarif plancher interne. Comparez-le à la référence d'association la plus proche pour la profession, puis établissez le devis selon la portée du travail, l'échéancier, les droits, les dépenses et la valeur.

### Quel tarif horaire un travailleur autonome devrait-il facturer au Québec ?

Il n'existe pas de tarif universel au Québec. La réponse dépend du revenu annuel nécessaire et de la capacité facturable de la personne, puis de la profession et du projet. Les tarifs des associations du tableau 2 sont des références dont le champ d'application est défini. Les salaires du Guichet-Emplois du tableau 3 servent uniquement de contexte pour les employés.

### Comment calculer un tarif journalier de travail autonome à Montréal ?

Multipliez le tarif horaire plancher par le nombre d'heures consacrées au client incluses dans la journée. Précisez si les réunions, les déplacements, la préparation et le suivi sont inclus. Un tarif journalier ne devrait pas supposer implicitement huit heures facturables si la journée de service comprend du travail non facturable.

### Quelle est la différence entre un tarif de projet et un tarif horaire ?

Un tarif horaire transfère au client une plus grande part du risque lié au temps. Des honoraires forfaitaires transfèrent au travailleur autonome le risque d'estimation. La tarification à forfait convient le mieux lorsque la portée et les résultats attendus sont stables. Définissez les livrables, les cycles de révision, l'échéancier, les droits, les dépenses, l'acceptation et la gestion des modifications avant d'appliquer le prix du projet.

### Faut-il inclure la TPS et la TVQ dans le tarif horaire ?

Non. Les honoraires professionnels et les taxes de vente applicables devraient être des résultats distincts du calculateur. La TPS et la TVQ perçues sont détenues en fiducie ([revenuquebec.ca](http://revenuquebec.ca)). L'inscription et la facturation dépendent des règles officielles en vigueur et des faits relatifs à la fourniture.

### Un minimum d'association correspond-il à un tarif du marché ?

Non. Il s'agit d'une recommandation pour le travail, les membres, l'unité, le territoire et la date précisés par l'association. L'UNEQ décrit des minimums négociables. La Canadian Freelance Guild décrit des lignes directrices générales. Une observation du marché est encore différente, car elle dépend de l'échantillon et de la méthode.

## Un équivalent salarial constitue-t-il un tarif valide de travail autonome ?

Non. Le salaire peut éclairer la rémunération visée par le propriétaire, mais il ne finance pas le temps non facturable et les frais généraux de l'entreprise. Réviseurs Canada indique expressément que les tarifs horaires du travail autonome doivent refléter les coûts d'exploitation d'une entreprise ([editors.ca](https://editors.ca)).

## Conclusion

La réponse justifiable à la question **combien facturer comme travailleur autonome au Québec** est une fourchette transparente, et non un multiplicateur magique. Calculez d'abord le revenu annuel nécessaire. Divisez-le ensuite par une estimation prudente de la capacité facturable. Puis convertissez le tarif horaire plancher obtenu en un montant de base clairement défini pour une journée, une semaine ou un projet. Enfin, ajustez-le selon la portée du travail, l'échéancier, les droits, les dépenses, l'incertitude et le positionnement.

Les grilles des associations aident à vérifier le résultat lorsque leur profession et leur unité de facturation correspondent au travail. Les salaires des employés peuvent éclairer le contexte de rémunération, mais ne sont pas des tarifs facturés aux clients. Les échantillons datés du marché peuvent montrer ce que les répondants ont déclaré, sans établir une moyenne montréalaise. La TPS et la TVQ doivent être exclues des revenus professionnels, et une provision pour impôt doit faire partie de la planification de trésorerie plutôt que d'être présentée comme un revenu.

Le calculateur le plus utile est donc vérifiable. Il présente les semaines travaillées, les heures hebdomadaires, le taux d'utilisation, les catégories de coûts, la réserve pour imprévus et chaque conversion. Il désigne les calculs illustratifs, cite la source de chaque repère externe et conserve la date d'entrée en vigueur et la réserve applicable. Une révision trimestrielle remplace ensuite les suppositions par le taux d'utilisation réel, l'exactitude des estimations, le tarif obtenu, les frais généraux et les délais d'encaissement. Cette boucle de rétroaction transforme un tarif horaire plancher en un système de tarification viable.

## Liens vers les sources

Liens cités dans cet article, dans leur ordre de première apparition. Les adresses complètes sont fournies pour les lecteurs qui utilisent le texte extrait.

1. <https://editors.ca/hire-an-editor/rates/>
2. <https://www.procopywriters.co.uk/guidance/pricing/>
3. <https://www.uneq.qc.ca/services/grille-de-tarifs/>
4. <https://canadianfreelanceguild.ca/en/page/page-content/what-to-pay-a-writer>
5. <https://www.jobbank.gc.ca/trend-analysis/search-wages/wage-methodology>
6. <https://www.jobbank.gc.ca/marketreport/wages-occupation/22548/geo25154>
7. <https://www.bc.jobbank.gc.ca/marketreport/wages-occupation/296/geo25154>
8. <https://www.revenuquebec.ca/en/businesses/consumption-taxes/gsthst-and-qst/collecting-gst-and-qst/calculating-the-taxes/>
9. <https://www.revenuquebec.ca/en/businesses/consumption-taxes/gsthst-and-qst/collecting-gst-and-qst/>
10. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/individuals/topics/about-your-tax-return/tax-return/completing-a-tax-return/personal-income/self-employment-income-lines-13499-14299-gross-income-lines-13500-14300-net-income.html>

11. <https://www.revenuquebec.ca/en/citizens/income-tax-return/completing-your-income-tax-return/how-to-complete-your-income-tax-return/line-by-line-help/96-to-164-total-income/line-164/>
12. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/forms-publications/publications/rc4110/employee-self-employed.html>
13. <https://2727coworking.com/>
14. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/businesses/topics/sole-proprietorships-partnerships/report-business-income-expenses/completing-form-t2125/expenses-section-form-t2125.html>
15. <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/en/working-conditions/work-schedule-and-termination-employment/work-schedule/standard-work-week>
16. <https://canadabuys.canada.ca/en/buyer-s-portal/buyer-s-guide/plan/basis-payment/fixed-price>
17. <https://canadabuys.canada.ca/en/buyer-s-portal/buyer-s-guide/plan/define-requirement/review-statement-work>
18. <https://rgd.ca/working-in-design/resources/independent-contractor-agreement-project>
19. <https://rgd.ca/hiring-designers/hiring-a-designer/templates-agreements>
20. <https://ised-isde.canada.ca/site/canadian-intellectual-property-office/en/copyright/transfer-ownership>
21. <https://artistmanagementassociation.org/ama-terms-and-conditions-glossary>
22. <https://www.ajiq.qc.ca/sur-le-journalisme-independant/tarifs-ajiq/>
23. <https://carfac-raav.ca/2026-en/2026-en-4/>
24. <https://writersunion.ca/national-public-readings-program>
25. <https://hireawriter.ca/apply-2/>
26. [https://wiki.ubc.ca/Module\\_I\\_Editing\\_101](https://wiki.ubc.ca/Module_I_Editing_101)
27. <https://www.jobbank.gc.ca/marketreport/wages-occupation/24727/geo25154>
28. <https://www.jobbank.gc.ca/marketreport/wages-occupation/24484/22446>
29. <https://mb.jobbank.gc.ca/marketreport/wages-occupation/17898/geo25154>
30. <https://www.illustrationquebec.com/en/outils/>
31. <https://www.freelance.ca/blog/freelancing-study-2026-insights-how-freelancers-work-in-canada/>
32. <https://www.revenuquebec.ca/en/businesses/consumption-taxes/gsthst-and-qst/registering-for-the-gst-and-qst/small-suppliers/>
33. <https://www.revenuquebec.ca/en/citizens/income-tax-return/paying-a-balance-due-or-receiving-a-refund/paying-contributions-and-premiums/contributions-and-premiums-payable-by-a-self-employed-person-or-a-member-of-a-partnership/qpp-contribution-payable-by-a-self-employed-person-or-a-member-of-a-partnership/>
34. <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/administrer-gerer/embauche-gestion-personnel/assurance-parentale/taux-cotisations>
35. <https://www.bdc.ca/en/articles-tools/start-buy-business/start-business/6-steps-making-financial-projections-new-business>
36. <https://www.bdc.ca/en/articles-tools/money-finance/manage-finances/making-projection-coming-year>
37. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/260119/dq260119b-eng.htm?indgeo=0&indid=9305-1>
38. <https://www.bankofcanada.ca/rates/indicators/key-variables/inflation-control-target/>

## L'ÉDITEUR

# À propos de 2727 Coworking

2727 Coworking is a Montreal workspace and business-address provider. We serve people who need a place to focus, meet, run a small business or establish a professional mailing presence. Our website offers English and French information about workspace options and services, alongside educational resources for operating a business in Canada.

## A workspace that fits the day

Our workspace options include private offices, day passes and desks, and a conference room. These formats help individuals and teams compare a dedicated office with more flexible ways to work or hold a meeting. Prospective members can explore the virtual tour, review current pricing and book a visit before choosing a workspace.

## Business addresses and mail

2727 Coworking provides business-address and virtual-mailbox services. Our resources explain the documents and practical questions involved, including guidance for people outside Canada. Service eligibility, included features, availability and access arrangements should be confirmed on the applicable service page or with our team.

## Resources for Canadian small businesses

We publish guides, research and planning tools about workspace decisions, business addresses and starting a business in Canada. Our incorporation research includes information for people inside Canada and abroad, with jurisdiction-specific material to help readers identify the next questions to investigate. These educational resources complement our workspace and address services; they are not individualized legal, tax or immigration advice.

## Visit or contact 2727 Coworking

Explore [private offices](#), [day passes and desks](#), [the conference room](#), [business addresses](#) and [virtual mailboxes](#). [Book a visit](#) or [contact the team](#) to discuss your needs.

A business address alone does not establish tax residence, immigration status, banking approval or eligibility for a government program.

**Site Web :** <https://2727coworking.com>

---

Cet article est de nature informative. Validez toute décision médicale, juridique, financière, réglementaire ou technique importante auprès de professionnels compétents et des sources primaires citées. Les services de l'entreprise sont décrits séparément des constats de recherche de l'article.